

Entente de bassin A.1.1.1.31-2013-05

La présente entente constitue un contrat volontaire. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations volontaires et morales.

Conformité au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

Orientation A.1 Diminuer l'impact associé à la présence de cyanobactéries sur la santé de la population

Objectif général A.1.1 Avoir éliminé les occurrences de fleurs d'eau de cyanobactéries dans les plans d'eau

Objecfit spécifique A.1.1.1 Réduire l'apport de 50 % des sources de phosphore ciblées dans le bassin versant de la rivière Saint-François

Action A.1.1.1.31

À l'instar de la Ville de Sherbrooke, faire adopter un règlement visant le débranchement des gouttières du réseau d'égouts municipal pour la municipalité de Beaulac. Appliquer la réglementation à la municipalité de Beaulac.

Mise en contexte : Par le passé, la municipalité de Beaulac-Garthby a connu des débordements des ouvrages de surverse sur son réseau d'égouts pouvant être attribués à des apports d'eau trop grands en période de pluies importantes.

Comité local de bassin versant	Cours d'eau ou lac
Lac Aylmer/lac Louise	Lac Aylmer

Localisation du projet

Région administrative	MRC
Chaudière -Appalaches	MRC des Appalaches

Type d'action : Infrastructure

Maître d'œuvre

Nom	Rôle
Municipalité de Beaulac-Garthby	Adopter un règlement sur le débranchement des gouttières. S'assurer de la mise en œuvre du règlement sur le territoire de la municipalité grâce à l'inspection des gouttières du réseau de collecte des eaux usées.

Financement

Municipalité de Beaulac-Garthby

Indicateurs de réussite pour la présente entente

Avoir adopté un règlement visant le débranchement des gouttières.
Avoir inspecté 100% des bâtiments sur le territoire de la municipalité.

Échéancier prévu : 31 mars 2014

Entente signée à Beaulac-Garthby Le 10 juillet 2013



Isabelle Gosselin
Municipalité de Beaulac-Garthby